



*La CSFN est reconnue pour l'excellence de ses services éducatifs et vise le développement du plein potentiel et la construction de l'identité culturelle franco-nunavoise de chaque élève.*

*La CSFN offre un enseignement de qualité aux élèves franco-nunavois qui optimise leur épanouissement et fait d'eux des citoyens engagés.*

**PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE  
15 avril 2015 à 19h00  
École des Trois-Soleils**

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 19H15, PRISE DES PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

**CSFN**

Jacques Fortier, président (via appel conférence)  
Michel Potvin, commissaire  
Luc Brisebois, commissaire  
Janet Rowsell, commissaire  
Daniel Hillman, commissaire  
Guy Bélanger, directeur de l'école des Trois-Soleils  
Audrey Mainville, adjointe administrative/RH/finances

**Absence motivée:**

Réjane Vaillancourt, directrice générale

**Membres et parents de l'école des Trois-Soleils:**

Erik Allain  
Mike Rafter  
Noël Vagba  
Raymond Rioux  
Janelle Kennedy  
Michael Ursel  
Eric Leuthold  
Tracy MacDonald  
Samantha McDermott  
Patrick McDermott  
Douglas Garson  
Hugues Lessard  
Jenn Colepaugh  
Stéphane Cloutier  
David Gauthier  
Georges Hickes  
Madeleine Cole  
Martine Dupont  
Yoan Barriault  
Éric Corneau  
Louis-Philip Pothier

Marie-France Talbot  
Gilles Moore  
François Ouellette  
Catherine Lefebvre  
Marie-Claude Taillefer  
Jozie Tremblay  
Grant Hipfner  
Connie Kwon  
Matthew Know  
Signi Frederickson  
Valerie Young  
Mark Thompson  
Cate Macleod  
Abdoul Fall  
Tim Brown  
Gilbert Lévesque  
Laura Thompson  
Derek Allerton  
Mélina Auclair  
André Rousseau  
Jennifer Smith

**Membres:**

Joanie Maheu  
Mathieu Béland  
Simon Houle  
Lindsay Turner  
Christian Dufour  
Andrée-Anne Paradis  
Nicole Dunn  
Josianne Beaumont  
Pascale Baillargeon  
Myriam Girard  
Monique Hayes  
Lise Boiteau  
Mylène Chartrand

**Autres:**

Shaun Malley  
Terry Young  
Napatsi Folger  
Cameron Delong  
Ian Parsons  
Marykulu MacMunn

**2. MOT DE BIENVENUE**

Luc Brisebois souhaite la bienvenue à tous. Il remercie les parents et la communauté de leur participation en si grand nombre. Il informe l'assemblée que la rencontre est enregistrée pour les fins du procès-verbal et qu'il est nécessaire de s'identifier lorsqu'on vient faire un commentaire ou poser une question.

**3. PRÉSENTATION DE 2 NOUVEAUX COMMISSAIRES**

Luc Brisebois mentionne qu'il y a des changements au sein du conseil des commissaires. Monsieur Seth Reinhart et monsieur Louis Arki ont récemment démissionnés. Suite à ces démissions, deux nouveaux commissaires se sont joints au conseil : madame Janet Rowsell et monsieur Daniel Hillman.

Madame Rowsell et monsieur Hillman se présentent en mentionnant les raisons qui les ont incitées à poser leur candidature au poste de commissaire.

**4. CHOIX D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE**

Proposition AGE-17 Que Luc Brisebois préside l'AGE du 15 avril 2015.
---

Proposée par Michel Potvin, appuyée par Daniel Hillman, adoptée à l'unanimité.

Luc Brisebois précise que Jacques Fortier, président de la CSFN, n'est présentement pas à Iqaluit. Cependant, monsieur Fortier est en communication avec la CSFN à tous les jours et il est en ligne via appel conférence pour cette AGE.

Monsieur Brisebois informe l'assemblée que madame Réjane Vaillancourt, directrice générale de la CSFN, ne sera pas présente à l'AGE puisqu'elle absente pour des raisons familiales.

## 5. CHOIX D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Proposition AGE-18

Qu'Audrey Mainville agisse à titre de secrétaire d'assemblée de l'AGE du 15 avril 2015.

Proposée par Luc Brisebois, appuyée par Michel Potvin, adoptée à l'unanimité.

## 6. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La CSFN propose un ordre du jour, préparé conformément à la demande d'AGE des parents. Un ordre du jour révisé est présenté par un groupe de parents. La question est discutée longuement.

Du point de vue procédural, il est clair aux yeux de la CSFN que selon les règles du Code Morin et selon le Règlement administratif de la CSFN, les parents ont le droit, en vertu de l'article 4.2.2 de demander une AGE. Cependant, ce même Règlement Administratif prévoit qu'il revient à la CSFN de préparer l'ordre du jour. Le code Morin précise par ailleurs que l'ordre du jour d'une AGE doit d'en tenir à l'avis de convocation soit, la pétition et les trente questions présentées par un groupe de parents.

Michel Potvin précise que l'ordre du jour révisé n'est pas conforme à la demande initiale d'AGE des parents et doute que la procédure suggérée soit donc conforme aux règles du Code Morin.

Toutefois, après concertation, le Conseil des commissaires accepte l'ordre du jour révisé tel que proposé puisque le but de l'AGE est d'amorcer un dialogue afin d'améliorer la situation actuelle entre les parents et la CSFN.

Une copie de l'ordre du jour révisé est distribuée à l'assemblée. La proposition suivante est faite afin d'adopter l'ordre du jour révisé :

Proposition AGE-19

Que l'ordre du jour révisé suivant de l'AGE du 15 avril 2015 soit adopté:

Appel à l'ordre, la participation et la vérification du quorum

Remarques d'ouverture

Nomination d'un président

Examen et adoption de l'ordre du jour

Affaires

A. Proposition d'utiliser scrutin secret pour les résolutions mises de l'avant par les membres.

B. Motion visant à supprimer Jacques Fortier de la carte immédiatement.

C. Mouvement pour mettre l'affaire judiciaire en attente jusqu'à ce que l'adhésion peut être consultée que nous avait promis lors de la dernière assemblée annuelle.

D. Motion demandant au CA de procéder immédiatement à un examen de rendement global de la DG.

E. Réponses aux 30 questions.

Remarque de clôture

Levée de la séance.

Proposée par Patrick McDermott, appuyée par Janelle Kennedy, adoptée à l'unanimité.

## 7. AFFAIRES DÉCOULANT DE L'ORDRE DU JOUR RÉVISÉ

### **A. Proposition d'utiliser un scrutin secret pour les résolutions mises de l'avant par les membres;**

La proposition d'utiliser un scrutin secret pour les résolutions mises de l'avant par les membres a pour but de protéger les enseignants et autres, tels les membres de la fonction publique, et d'assurer que tous présents peuvent voter sans peur de représailles.

Proposition AGE-20

Qu'un scrutin secret pour les résolutions mises de l'avant par les membres soit utilisé.

Proposée par Samantha McDermott, appuyée par Louis-Philip Pothier, adoptée à l'unanimité.

### **B. Motion visant à supprimer Jacques Fortier de la carte immédiatement;**

Un membre du public mentionne qu'en vertu du paragraphe 21.4 de la *Loi sur l'élection des autorités locales* du Nunavut, Monsieur Jacques Fortier n'est plus éligible à agir à titre de président de Commission scolaire francophone du Nunavut puisqu'il a publiquement indiqué son intention de quitter le Nunavut et par le fait même son district électoral.

Luc Brisebois mentionne à l'assemblée que si l'on passe au point B de l'ordre du jour révisé, les commissaires ne sont pas prêts à reconnaître le vote comme étant exécutoire. Il propose aux membres du conseil des commissaires de se retirer en huis-clos pour en discuter.

Une pause de 20 minutes est annoncée à 20h35. Les membres du conseil des commissaires se retirent en huis-clos. Au retour, Luc Brisebois annonce que le Conseil des commissaires a décidé de remplacer Jacques Fortier par Michel Potvin au poste de président de la CSFN et que le poste de vice-président a été comblé par Luc Brisebois. Monsieur Fortier demeure pour l'instant un membre du conseil des commissaires et n'a pas remis sa démission. L'assemblée applaudit Jacques Fortier pour ses 25 ans de dévouement à la communauté francophone du Nunavut et son appui au développement de l'éducation en français langue première au Nunavut.

### **C. Mouvement pour mettre l'affaire judiciaire en attente jusqu'à ce que l'adhésion peut être consultée que nous avait promis lors de la dernière assemblée générale annuelle;**

À la demande de l'assemblée, la CSFN s'engage à tenir une séance d'information et de consultation publique portant sur le recours judiciaire.

Proposition AGE-21

Que le cas de cour avec le département de l'Éducation du gouvernement du Nunavut soit suspendu jusqu'à ce qu'une réunion spéciale portant sur un dialogue traitant uniquement du litige soit tenue d'ici environ un mois.

Proposée par Louis-Philip Pothier, appuyée par Tim Brown, adoptée à l'unanimité.

**D. Motion demandant au CA de procéder immédiatement à un examen du rendement global de la DG;**

Proposition AGE-22

Que le conseil des commissaires procède immédiatement à l'évaluation de rendement global de la directrice générale de la CSFN.

Proposée par Tim Brown, appuyée par Louis-Philip Pothier, adoptée à l'unanimité.

**E. Réponses aux trente questions des parents;**

Étant donné l'heure avancée, une autre réunion devra avoir lieu afin d'aborder la série de 30 questions soumises par les parents avec la demande d'AGÉ.

**8. REMARQUES DE CLÔTURE**


Luc Brisebois remercie l'assemblée. Il mentionne que le nouveau conseil des commissaires a une vision différente de l'ancien et désire davantage travailler main dans la main avec les parents et les organismes de la communauté. Il invite chaque commissaire présent et la direction de l'école des Trois-Soleils à dire un mot de la fin.

**9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposition AGE-23

On propose la levée de l'assemblée de la CSFN à 21h35.

Proposée par Samantha McDermott, adoptée à l'unanimité.

  
\_\_\_\_\_  
Michel Potvin, président

  
\_\_\_\_\_  
Audrey Mainville, secrétaire d'assemblée

le 22 juin 2015  
Date

22 juin 2015  
Date